

mation, la plupart des résidents du Grand Vancouver qui trouvent normalement dans le journal le plus clair des nouvelles, semblent mécontents, tant de la qualité que de la quantité des nouvelles qu'on leur sert actuellement.

2. L'absence du journal quotidien comme véhicule des réclames et des nouvelles influe directement sur la plupart des secteurs de la vie économique et sociale de la communauté.

3. L'absence des deux quotidiens profite directement à la plupart, voire à la totalité, des autres moyens d'information au sein de la communauté et même au delà de celle-ci.

II. Effets produits chez les habitants

Il ne fait aucun doute que l'absence du quotidien local constitue à la fois un ennui et un désavantage pour des milliers de résidents du Grand Vancouver, à partir du petit déjeuner et pendant toute la journée, jusqu'aux dernières nouvelles télévisées de la soirée.

La lecture quotidienne des annonces de soldes, les mots croisés, l'horoscope, le bulletin de la météo, l'analyse minutieuse des nouvelles ayant trait aux événements d'importance mondiale ou locale, les pages sportives, la rubrique du théâtre et du cinéma, le carnet mondain et les horaires de télévision, ainsi que les échanges d'idées avec les éditorialistes et chroniqueurs: voilà autant de réconfortantes habitudes quotidiennes qui se trouvent brutalement coupées. Il y a ensuite la frustration que comportent la nécessité de s'adapter soit aux horaires quotidiens des nouvelles radiodiffusées ou télévisées, soit aux quotidiens ou aux hebdomadaires de l'extérieur, qu'on connaît mal, ou l'obligation de retenir des nouvelles et renseignements non présentés par écrit.

La recherche entreprise dans la présente étude permet d'affirmer que l'interruption de la publication des quotidiens représente pour la population du Grand Vancouver un contretemps des plus fâcheux.

a) L'emploi

Le bureau régional du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration nous a communiqué des détails révélateurs au sujet de la nécessité d'un quotidien dans la vie journalière. Sans avoir encore terminé le rassemblement des données statistiques, ce bureau était déjà en mesure de relever, à l'époque de notre étude, des indices très nets de fléchissement de l'embauche dans le Grand Vancouver par suite de la fermeture des ateliers de quotidiens.

1. Les employeurs qui publiaient normalement des offres d'emploi dans les

quotidiens, s'adressaient en plus grand nombre, depuis quelques semaines, aux bureaux du ministère de la Main-d'œuvre;

2. Les ouvriers spécialisés, qualifiés et compétents qui consultaient habituellement les offres d'emploi publiées dans les journaux, communiquaient en nombre sans cesse croissant avec les Services du ministère de la Main-d'œuvre, pour obtenir de l'aide en vue de trouver de l'emploi.

Selon le ministère, les plus touchés sont les manœuvres ou journaliers, ainsi que les ouvriers de la construction, qui ont beaucoup plus de mal, actuellement, à se trouver du travail.

b) Conséquences d'ordre juridique

A l'époque où la recherche a été effectuée, le Contentieux de la ville de Vancouver étudiait les répercussions de la grève des journaux du point de vue des avis de caractère juridique. Aux termes de sa charte municipale, Vancouver est tenue de publier dans deux numéros consécutifs du quotidien de la municipalité les avis d'audiences publiques ayant trait aux demandes de reprise de zonage.

Toutefois, en vertu de la loi provinciale dite *Interpretation Act*, en l'absence de quotidien dans la municipalité, la ville peut publier ces avis dans un journal de la municipalité la plus proche (dans le cas de Vancouver, le *Columbian* de New Westminster ou le *Colonist* de Victoria). La ville se propose de faire paraître, au besoin, ces avis dans l'*Express*, publié trois fois par semaine, et dans d'autres hebdomadaires régionaux.

Le Conseil municipal a déjà modifié les règlements édictés en vertu de la charte, afin de permettre à la municipalité de publier des avis d'amélioration régionale dans l'*Express* et dans d'autres hebdomadaires, en l'absence de quotidien.

Les appels d'offres paraissent, comme d'habitude, dans le *Journal of Commerce*, en plus d'être affichés sur un tableau, à l'hôtel de ville, et communiqués sur la liste des distributeurs.

Les autorités de la Cour provinciale prévoient des difficultés pour ce qui est de la publication des demandes de divorce, ainsi que des avis relatifs à l'enregistrement des terres et aux successions, advenant la prolongation de la grève des journaux.

c) Statistiques démographiques

Comme l'a révélé notre recherche, l'absence d'avis de naissances, de mariage et de décès a été l'une des plus grandes frustrations causées par l'absence de journaux. La station de radio